

# Souveraineté La Solution inc.

## Secteur de voisinage pour les taxes

Le secteur de voisinage est utilisé par toutes les villes, municipalités, villages, etc. Mais est-ce que les propriétés achetées par ces dernières à plus de 2, 3 fois et plus leur taux d'évaluation, sont prises à titre de secteur de voisinage? Si c'est le cas, c'est une augmentation à coup sûr.

Mais qu'arrive-t-il au compte de taxes si ces dernières qui ont revendu ou donné les dites propriétés pour \$1.00 à des propriétaires millionnaires ou milliardaires de multinationales? Si cette vente faite par ces dernières est retenue comme secteur de voisinage, votre compte de taxes devrait descendre à coup sûr?

À part l'achat exorbitant de ces propriétés, il faut ajouter le coût de démolition, etc. Sommes-nous bien administrés? Assistons aux réunions de conseil et posons les bonnes questions!

Le secteur de voisinage a servi de base pour la proposition suivante:

Que le gouvernement fasse une réforme de l'évaluation des propriétés, exemple 7% d'augmentation toute construction, agrandissement, rénovation, ou amélioration en sus. Toute vente dépassant le montant fixé par la régie sera jugée spéculation, donc non retenue pour fin d'évaluation pour secteur du voisinage. Ce faisant, chaque municipalité se verrait limitée à une hausse des dépenses de l'ordre en % accepté. Si un projet dépasserait cette hausse, la municipalité serait dans l'obligation d'avertir ses contribuables, par écrit en leur demandant dans un délai raisonnable, la permission d'emprunter la somme manquante. Sans cette permission, la municipalité devrait abandonner son projet. Si la demande est acceptée, la part prêtée par tout contribuable porterait intérêt ou déduction d'impôt.

Source: [www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com)  
Documents, mémoire 1995.

**Boutique Souveraineté La Solution inc.**

### Équipe de Rédaction du journal

**Éditeur:** Compagnie Souveraineté La Solution inc.

**Rédacteur en chef:** André Desnoyers

**Montage graphique:** Jean Luc Messier

**Programmeur:** Jean Lussier

